

DIRECTION EXECUTIVE

Le Directeur Exécutif

Abidjan, le 11 mai 2025

NOTE D'INFORMATION

N°08/FPH-CI/DEX/2025

La Fédération des OPA de Producteurs de la Filière Hévée de Côte d'Ivoire (FPH-CI) informe l'ensemble des responsables des Coopératives, que la période de dépôt des dossiers pour être centre de collecte dans le cadre de la campagne de commercialisation des graines d'hévée pour l'année 2025 est officiellement ouverte, du 12 au 26 Mai 2025.

Le dossier de demande se compose des pièces suivantes :

1. Courrier de candidature à adresser au Directeur Exécutif de la FPH-CI ;
2. Fiche d'identification de la Coopérative demanderesse ;
3. Statut et règlement intérieur ;
4. Publication au journal officiel ;
5. Déclaration Fiscale d'Existence (DFE) ;
6. Délégation de pouvoir ;
7. Registre de commerce ;
8. Contrat de bail d'un magasin de stockage dans le secteur concerné ;
9. Revenu d'Identité Bancaire (RIB) portant le nom de la Coopérative ;

NB :

- ✓ Les pièces du dossier doivent être fournies en version physique et numérique (les fichiers numériques à mettre sur une clé USB vierge et fonctionnelle).
- ✓ Le dossier physique et la clé USB doivent être déposés dans le ou les secteurs dans lesquels la Coopérative souhaite travailler.

Planning :

- ✓ **12 au 26 mai** : dépôt des dossiers
- ✓ **28 mai au 03 juin** : analyse des dossiers
- ✓ **05 juin** : publication de la liste des centres de collecte

La FPH-CI compte sur l'engagement et la rigueur de tous les acteurs pour le bon déroulement de cette campagne.

LE DIRECTEUR EXECUTIF

FPH-CI
Fédération des O.P.A. de Producteurs de la Filière
Hévée de Côte d'Ivoire
28 BP 910 ABIDJAN 28
Tél: (+225) 27 22 47 59 62
GBAHI DJOUA LUC